



ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 25-ST-109  
PORTANT FERMETURE D'UNE PARTIE DU  
SENTIER DÉNOMMÉ LES BALCONS DE CARROS  
À COMPTER DU 30 JUIN 2025 ET JUSQU'À LA FIN DES  
TRAVAUX

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARROS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2212-1, 2212-2, 2212-4 ;  
Vu le Code de la route et notamment les articles R 417-10, R325-12,  
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et les textes subséquents,  
Vu la demande présentée en date du 23 juin 2025, par le Département des Alpes-Maritimes, représenté par M. Marc CASTAGNONE, directeur de l'environnement et de la gestion des risques, tél : 0497187318 / 0660650069, mail : mcastagnone@departement06.fr, qui sollicite la fermeture d'une partie du sentier dénommé Les Balcons de Carros « Le Vignon » entre la balise 29 et la balise 30, pour la réalisation des travaux de restauration dans le cadre du suivi et de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),

Considérant que pour réaliser ces travaux et afin d'assurer la sécurité des usagers, il y a lieu d'y interdire l'accès,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 – À compter du 30 juin 2025 et jusqu'à la fin des travaux (durée prévisionnelle 4 semaines), l'accès sur le sentier dénommé Les Balcons de Carros « Le Vignon » sera interdit entre la balise 29 et la balise 30.**

**ARTICLE 2** - La signalisation sera mise en place et entretenue par le Département.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant les juridictions administratives dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

**ARTICLE 4** - Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de CARROS, le Capitaine des sapeurs-pompiers de Carros, Monsieur le chef de service de la police municipale de CARROS, Madame la Directrice générale des services, Madame la Directrice des services techniques, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Carros, le 23 juin 2025

Le Maire de Carros  
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes  
Conseiller Métropolitain Nice Côte d'Azur

Yannick BERNARD

